



Munich Personal RePEc Archive

The profile of women entrepreneurs in the area of Dakar (Senegal)

Dia, Ibrahima

CREM

12 December 2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/81414/>
MPRA Paper No. 81414, posted 16 Sep 2017 22:06 UTC

The profile of women entrepreneurs in the area of Dakar (Senegal)

Ibrahima DIA*

*CREM UMR-CNRS 6211, Université de Caen Basse-Normandie, UFR de Sciences
Economiques, 19 rue Claude Bloch 14000 Caen. Email : ibrahima.dia@unicaen.fr

Abstract: Few studies were interested on the characteristics of women who enter in activity and the reasons which they choose to start a business. The public authorities, the researchers and the partners of the development were rarely interested in the profile of women creators. They often focus on their needs. Based on data from a field survey of 107 women entrepreneurs in the Dakar region, the purpose of this paper is to draw up a portrait of the respondents, both at the level of the personal factors and to the levels of the structures they manage. We will present, using the tools of data analysis, the first description of the female entrepreneurship in Senegal (using sociological, psychological and situation variables) and on the activities created and their development.

Keywords: female entrepreneurship, profile, informal sector, Dakar

Code JEL : L26

Profil des femmes entrepreneures de la région de Dakar

Ibrahima DIA*

*CREM UMR-CNRS 6211, Université de Caen Basse-Normandie, UFR de Sciences
Economiques, 19 rue Claude Bloch 14000 Caen. Email : ibrahima.dia@unicaen.fr

Résumé :

Très peu d'études se sont intéressées aux caractéristiques des femmes qui entrent en activité ainsi qu'aux raisons pour lesquelles elles optent pour la création d'entreprises. Les pouvoirs publics, les chercheurs et les partenaires du développement se sont rarement intéressés au profil des créatrices. Ils mettent souvent l'accent sur les besoins de ces dernières. Partant des données issues d'une enquête sur le terrain effectué auprès de 107 femmes entrepreneures de la région de Dakar, l'objet de ce papier est de dresser un portrait des répondantes tant au niveau des facteurs personnels qu'aux niveaux des structures qu'elles dirigent. Nous présenterons à l'aide des outils de l'analyse des données une première description de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal (variables sociologique, psychologique et de situation) et sur les activités créées et leur développement.

Mots clés : entrepreneuriat féminin, secteur informel, profil, Dakar

Code JEL : L26

1 introduction

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains au sud du Sahara, on observe un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat féminin. On s'est peu intéressé cependant aux caractéristiques des femmes qui entrent en activité ainsi qu'aux raisons pour lesquelles elles optent pour la création d'entreprises. En effet, les pouvoirs publics, les chercheurs et les partenaires du développement se sont rarement intéressés au profil des créatrices. Ils mettent souvent l'accent sur les besoins de ces dernières. Cependant, des approches typiques ou standard pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, peuvent être inadéquates pour soutenir l'esprit d'entreprise chez les femmes. Ces approches peuvent ne pas prendre en compte les caractéristiques des femmes, qui sont différentes de ceux des hommes (Hughes 2006, Manlova, Brush and Edelman 2008).

En partant du postulat, selon lequel, l'entrepreneuriat féminin au Sénégal est un entrepreneuriat de survie (Sarr, 1998), l'objet de ce travail est de caractériser la population entrepreneuriale féminine en examinant plusieurs points notamment le profil général des créatrices, les secteurs d'activités dans lesquelles elles évoluent, leurs domaines d'activités, les obstacles qu'elles rencontrent etc.

Partant des données issues de l'enquête sur le terrain effectué auprès de 107 femmes entrepreneures de la région de Dakar, nous dresserons, dans ce papier, un portrait des répondantes tant au niveau des facteurs personnels qu'aux niveaux des structures qu'elles dirigent. Nous présenterons à l'aide des outils de l'analyse des données une première description de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal (variables sociologique, psychologique et de situation) et sur les activités créées et leur développement.

Notre travail s'organise de la façon suivante : la section 2 fait une présentation brève du Sénégal et de son cadre macro-économique. Nous montrons dans cette partie pourquoi l'entrepreneuriat féminin occupe une place importante dans l'économie sénégalaise. La section 3 présente la base de données et notre échantillonnage. La section 4 présente la méthodologie adoptée et les résultats auxquels nous avons aboutis. Nous terminons par la conclusion en section 5.

2-Données physiques, cadre macro-économiques et marché du travail sénégalais.

Dans cette partie nous feront une présentation des données physiques et socio-économiques du Sénégal (1), le marché du travail sénégalais avec la dualité entre le secteur formel et informel (2) fera l'objet de la deuxième partie de cette section. Nous terminerons avec la problématique genre sur le marché et la place de la femme dans l'économie sénégalais (3).

2.1 Données physiques et cadre macro-économique du Sénégal

Le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain. Il s'étend sur une superficie de 196 712 km² et compte en 2010 une population estimée à 12.509.434 habitants, soit une densité de 64 habitants km² (ANSD¹ 2010). Sa population est majoritairement rurale. Entre 1960 et 2002, la population urbaine a presque doublé passant de 25% à 41% de l'effectif national. La région de Dakar, capitale du pays, est peuplée de 2 168 314 habitants² (soit près de 22% de la population totale sur 0,3% de la superficie du pays et une densité de 3964 habitants au km²). Ce phénomène est dû pour l'essentiel à un exode des populations rurales vers les villes, vers la capitale en particulier

L'examen de la structure de la population par âge révèle une population jeune : la moyenne d'âge est de 22 ans et 42,7% de la population ont moins de 15 ans. La population potentiellement active (15 à 64 ans) représente 53.8% et celle des personnes âgées (65 ans et

¹ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal 2010

² Rapport préliminaire de l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2010-2011

plus) 3.6%. Quant au rapport de masculinité, il s'élève à 96.9 hommes pour 100 femmes (ANSD 2010).

L'étude « Analyse et mise à jour des indicateurs de développement sur l'entrepreneuriat féminin au Sénégal » réalisée en 2009 par le Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin, révèle que les femmes constituent 52% de la population totale, représentent 15% des effectifs dans le secteur public, 35% des effectifs dans le secteur privé formel et 70% des effectifs dans le secteur non structuré. Selon « l'enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions des activités dans l'agglomération de Dakar » réalisée en 2002 par la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS), le taux d'activité des femmes dans la région de Dakar serait de 41%, contre 62.1% pour les hommes.

Au plan économique, en 2010 le produit intérieur brut (PIB) s'élevait à 12,393 milliards de dollars (6367 milliards de FCFA), soit un PIB par tête de 990,92 \$(509 096 FCFA). Pour la même année le taux de croissance économique s'est établi à 4.1% après 2.9% en 2009, 3.2% en 2008 et 4.9% en 2007 (ANSD 2010). L'indice de développement humain (IDH rapport PNUD³ 2007), de 0.464, place le Sénégal au rang de 166^{ème} sur 182 pays.

L'économie sénégalaise se caractérise par une structure duale entre le secteur primaire premier pourvoyeur d'emplois et le secteur tertiaire privé et public, principal pourvoyeur du PIB. Cette dualité se trouve également entre le secteur formel et le secteur informel et caractérise le marché du travail sénégalais. Les deux secteurs sont soumis à des conditions de travail et à un environnement différent (comme nous le verrons dans la définition des secteurs dans la deuxième partie de cette section). Selon les comptes nationaux, la contribution du secteur informel au PIB représenterait en moyenne 50% contre 40% pour le secteur moderne, le reste des contributions étant constitué des éléments d'ajustement. L'importance du secteur informel résulterait des politiques d'ajustement structurels (PAS) des années 80 (Granström 2009). En 2000, ce secteur représentait 43% du PIB (Braitjam et al. 2008) du Sénégal. Les femmes occupent 70% des emplois dans ce secteur. Dans la région de Dakar, 83% des femmes qui travaillent se trouvent soit dans l'auto-emploi soit occupent un emploi dans un ménage (ANSD 2010). La quasi-totalité de ces femmes sont dans l'informel. La prédominance de l'emploi informel chez les femmes n'est pas un phénomène propre au Sénégal car on le trouve dans la majorité des pays du continent africain (Teal 2008). Elle traduit l'aspect contra-cyclique de cette forme d'emploi qui a tendance à augmenter lorsque les conditions économiques freinent l'embauche par les entreprises formelles. Nous allons définir dans la prochaine section, les notions de secteur formel et de secteur informel avant de présenter la problématique de genre sur le marché du travail sénégalais.

2.2 Caractéristiques du marché du travail sénégalais : secteur formel et secteur informel et place de la femme sur le marché du travail

L'approche dualiste suppose qu'il existe deux secteurs d'activités différents l'un de l'autre malgré les échanges qui peuvent se produire entre eux. Nous allons définir ces deux secteurs

³ Rapport mondial sur le développement humain 2007

en mettant surtout l'accent sur le secteur informel (qui occupe plus de 70% des activités sur le marché du travail sénégalais).

2.2.1 Le secteur formel

Le secteur formel dit « moderne » peut être défini comme le secteur étant doté d'une organisation efficace, régi par la rationalité économique, respectueux de la légalité (contrats de travail, cotisation sociale etc.) et de la réglementation et qui atteint un niveau appréciable de production (Institut EL AMOURI 1990). C'est un secteur transparent, homogène et conforme au modèle régissant l'appareil statistique de recensement qui permet d'établir une nomenclature des activités et fait l'objet d'études privilégiées, si ce n'est exclusif de l'appareil d'Etat et des planificateurs.

Au Sénégal l'employé type du secteur formel (qui bénéficie d'un contrat) a environ 39 ans, a passé 11 années à l'école, est donc relativement qualifié et travaille dans une grande entreprise. Celui qui est affilié à la CSS (caisse de sécurité sociale) présentera les mêmes caractéristiques, sauf qu'il aura passé 13 ans à l'école (Bureau Régional Banque Mondiale 2007). Cependant il y a moins de femmes que d'hommes disposant d'un emploi formel. Cela s'explique principalement aux différences en matière d'accès à l'éducation et au fait que les femmes ont plutôt tendance à travailler dans des entreprises de petites tailles. Il est vrai que 40% des femmes à Dakar déclarent n'avoir jamais été à l'école contre ¼ des hommes, alors que la probabilité d'obtenir un emploi dans le secteur privé formel double entre les travailleurs qui n'ont pas d'éducation et ceux qui ont une éducation universitaire (DPS⁴ 2003). L'accès à l'éducation n'est pas l'unique raison de cette différence. En effet pour le même niveau d'éducation, les femmes ont quand même une moins forte propension à être employées dans le secteur formel. Un homme âgé de 25 ans avec un niveau d'éducation primaire a une probabilité supérieure à 20% de travailler dans le secteur formel, alors qu'une femme avec le même profil n'a que 5% de chances (DSP 2003). Il existe donc une discrimination à l'encontre des femmes concernant leur accès à un poste de travail dans le secteur moderne de l'économie sénégalaise qui va au-delà du niveau d'éducation même si on note une exception dans le secteur public puisqu'une femme et un homme ayant une éducation universitaire ont pratiquement la même probabilité d'obtenir un emploi au sein de l'administration publique.

Le salaire médian dans le secteur moderne tourne autour de 292\$ (150 000 FCFA). Chaque année près de 100.000 personnes trouvent un emploi au Sénégal ; or 3000 d'entre elles seulement déclarent un emploi stable occupé dans une entreprise formelle ou dans l'administration publique (Morisset 2007). Les autres travailleurs sont absorbés par le secteur informel ce qui n'est pas surprenant ni dans les campagnes ni dans les villes en raison de l'expansion du commerce et des services domestiques. La faible création d'emplois dans le secteur moderne s'explique par une relative inélasticité de l'emploi qui n'a pas dépassé 0.06 pendant la période 1995-2004 (DPS 2005) et l'absorption importante des actifs dans le secteur informel. Quelle est alors la place et l'importance du secteur informel dans l'économie sénégalaise ?

⁴ Document de Prévision Statistique réalisé par l'ANSD 2003

2.2.2 Le secteur informel

Le secteur informel s'est vu donné plusieurs définitions au cours du temps. Le concept a fait son apparition dans la théorie économique avec les premiers travaux du BIT au début des années 70.

- Selon l'Institut El AMOURI (1990) de Tunis, le secteur informel serait le négatif du secteur formel, faiblement organisé, dominé par les relations familiales, enfreignant les règles juridiques et peu productif. Il serait donc opaque, fluide, instable, échappant aux circuits officiels et cadrant mal avec les concepts classiques et les outils de mesure.

- Le secteur informel regroupe toutes les activités qui n'ont pas d'existence légale et qui de fait sont inconnues de l'administration fiscale (Mbaye A. 2006). L'autorité tolère son existence mais le néglige, l'exclut de sa politique économique. Les planificateurs le délaissent et l'ignorent. Les entreprises dans ce secteur ne possèdent pas de un numéro de contribuable ou de NINEA⁵.

Pour appréhender ce secteur, certains chercheurs, de cette conception à priori (le négatif du secteur formel) le précisent en définissant un champ homogène par le recours à des critères qui peuvent être regroupés en quatre types (ILO⁶ 1972):

1- Les critères techniques et économiques qui définissent ce secteur comme étant facile d'accès, employant les ressources locales, où l'entreprise est une propriété familiale, où il y a une échelle restreinte des opérations, la technique est adaptée à une forte intensité de main d'œuvre. Les qualifications dans ce secteur sont acquises en dehors du système scolaire et les marchés échappent à toute réglementation et sont ouverts à la concurrence.

2- Les critères d'organisation où on retrouve la dichotomie propre aux analystes dualistes. L'organisation « formelle » se réfère au management (division du travail, pouvoir de contrôle, échelle de salaire, qualifications). L'organisation « informelle » se référant plutôt aux relations sociales.

3- Le critère de l'emploi car les petits métiers sont en général le propre de ce secteur. Ils sont dénommés les " métiers informels".

4- Le critère du revenu car les populations concernées par le secteur informel luttent pour leur survie et occupent une situation marginale.

A partir de ces critères on remarque une très grande diversité d'approche de ce secteur. Au Sénégal, l'absorption de l'offre de travail par l'économie a été portée par la création d'emploi dans le secteur informel. Les entreprises dans ce secteur (entreprises sans NINEA) y compris l'auto-emploi, ont compté pour 97% de la croissance de l'emploi entre 1995-2004 (DPS 2004). Cette prédominance de l'emploi informel n'est pas le propre du Sénégal. On la retrouve dans la majeure partie des pays du continent. En effet, il y a une forte substituabilité entre l'emploi formel et informel dans les pays africains. Autrement dit, c'est quand les

⁵ Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations

⁶ Rapport du Bureau International du Travail sur le Kenya de 1972.

travailleurs sont incapables de trouver des emplois dans le secteur formel, qu'ils se réfugient dans le secteur informel.

Il n'y a pas de travailleur type dans le secteur informel. On y retrouve toute les couches et catégories sociales. Le salaire médian est trois fois moins que celui du secteur formel. Les femmes occupent près de 70% de ce secteur avec une position plus vulnérable que les hommes. Elles sont surtout occupées dans le commerce et les services domestiques (2/3 des emplois à Dakar contre 1/5 pour les hommes) qui se caractérisent par une forte informalité et une taille modérée des activités (ANSD 2010).

Tableau 1 : répartition des femmes de notre échantillon selon le secteur

Secteurs	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Secteur Formel (SF)	21	19.63	21	19.63
Secteur Informel (SI)	86	80.37	107	100.00

Le tableau 1 montre que 80.37% des femmes de notre échantillon évoluent dans le secteur informel et il n'y a que 19.63% d'entre elles qui sont dans le secteur formel. Ceci rejoint les résultats de l'ANSD. Ce confinement des femmes sur ce secteur nous amène à voir les problématiques de genre sur le marché du travail sénégalais et particulièrement dans la région de Dakar.

2.2.3 Place de la femme sur le marché du travail à Dakar

La situation des femmes sur le marché du travail à Dakar est souvent bien différente de celle des hommes. D'abord, d'après l'étude ESAMII⁷ 2002, le nombre de femmes qui se trouvent au chômage ou dans l'inactivité est considérablement plus élevé que le nombre d'hommes. Ensuite même pour celles qui sont occupées, les différences sont bien marquées, les femmes sont largement confinées au secteur informel, dans des situations plus vulnérables que les hommes avec des unités de production de petites tailles, mobiles et avec une faible intensité capitalistique.

Les chiffres agrégés du marché du travail peuvent cacher de fortes différences entre les hommes et les femmes notamment dans les pays en voie de développement (Paxson 2000). En examinant le marché sénégalais, nous remarquons d'abord que les femmes salariées dans le secteur privé ou qui travaillent dans une entreprise associative ont plus tendance à se formaliser que les hommes, dans le sens avoir un contrat écrit ou travailler pour une entreprise enregistrée. Cependant, il est évident que très peu de femmes travaillent dans ces deux secteurs (12 %). Par contre, une part non négligeable des hommes travaille dans le secteur public et comme salariés dans le secteur privé formel. Ensuite, on constate que plus de 83% des femmes qui travaillent à Dakar se retrouvent soit dans l'auto-emploi, soit dans un ménage. Elles sont presque toutes dans l'informel. Les femmes souffrent d'une double polarisation.

⁷ Enquête Sénégalais Auprès des Ménages deuxième phase 2002

Elles sont confinées aux deux secteurs qui sont caractérisés comme précaires- l'auto-emploi et le travail dans les ménages.

La question de savoir si la forte concentration des femmes dans l'informel est seulement due à leur niveau d'éducation se pose. Certes, les femmes souffrent d'un niveau très bas d'éducation. A Dakar, 39% des femmes âgées entre 15 et 65 ans n'ont pas été à l'école et seulement 3% ont une formation universitaire (ESAMII 2002). Parmi les hommes du même âge, 25% manquent de formation scolaire et 9% ont une formation universitaire. De surcroit parmi les femmes du secteur informel, une partie importante est analphabète. Cependant l'éducation n'est pas le seul facteur qui pousse les femmes à opter pour ce secteur. En effet, les résultats de l'ESAM II montrent aussi que pour un même niveau d'éducation scolaire, un plus grand pourcentage de femmes par rapport aux hommes est au chômage. Pour des niveaux équivalents d'éducation scolaire, les hommes sont presque toujours relativement plus nombreux dans le secteur formel et relativement moins nombreux dans le secteur informel. Cette tendance pour le choix de l'informalité des femmes est expliquée par la théorie de William F. (2004), qui dit que "des individus peuvent choisir d'opérer dans l'informel plutôt que dans le formel car ce choix leur donne un plus grand degré de flexibilité pour aménager leur temps de travail". Selon cette théorie, les femmes avec leurs lourdes tâches ménagères, comme les travaux domestiques, la garde d'enfants, ou aller chercher de l'eau ou faire le marché, choisiraient de travailler dans le secteur informel parce que cela leur permettraient de combiner, de manière optimale, un travail rémunéré avec des activités non-rémunérées.

Notre échantillon sur les entrepreneures de Dakar, reflète-t-il les caractéristiques du marché de l'emploi au Sénégal ?

3 Base de données et échantillonnage

Dans cette section nous présentons l'élaboration de notre questionnaire avec le choix de la méthode de diffusion (1) ensuite nous décrirons la constitution de l'échantillon et le choix des répondants (2).

3.1 Elaboration du questionnaire et méthode de diffusion

Nous avons élaboré un questionnaire avec 60 questions qui nous ont permis de caractériser les femmes qui entrent en activité dans la région de Dakar, les défis auxquels elles font face ainsi que le soutien qu'elles attendent. Dans ce papier, nous nous intéressons seulement aux caractéristiques des femmes qui sont en activité.

Notre questionnaire comprend sept parties avec cinq volets. La première partie (questions 1 à 4) est relative à l'identification de l'entreprise et sa localisation. La deuxième partie (volet 1, questions 5 à 26) est relative aux informations générales sur l'entrepreneure avec des questions portant sur l'âge, la région d'origine, la situation matrimoniale, l'activité des parents, le niveau d'éducation, la formation reçue en lien avec l'activité menée, la situation avant création etc. La troisième partie (volet 2) est relative aux variables psychologiques. Dans cette partie les questions portent essentiellement sur les motivations à la création d'entreprise (questions 27 à 29). La partie quatre (volet 3) porte sur les variables

sociologiques (questions 30 à 42). La partie cinq (volet 4) porte sur les variables économiques et passe en revue les moyens nécessaires au démarrage avec les problèmes rencontrés au démarrage et actuels (questions 43 à 49). La partie six du questionnaire (volet 5) porte sur les variables de situations (question 50) et tente de connaître les facteurs déclencheurs du potentiel entrepreneurial chez les femmes. La septième et dernière partie est relative aux informations sur l'entreprise (questions 51 à 60). La plupart de nos questions (60%) sont fermées, 17% sont des questions filtres de type (oui/non), le reste 13% sont des questions semi-ouvertes avec des réponses qui s'appuient sur l'échelle de « Likert » 1 à 5.

Nous n'avons pas rencontré trop de difficultés à élaborer ce questionnaire. Nous avons repris certaines questions qui se trouvent sur la deuxième phase de l'enquête SINE 2005.2. Les autres questions sont tirées du questionnaire de Deffa (2009) qui a travaillé sur les entrepreneures mauritaniennes. Cependant pour avoir plus de rigueur dans la formalisation des questions nous avons menés une pré-enquête. Nous avons d'abord soumis le questionnaire à deux structures qui s'occupent de l'entrepreneuriat féminin dans la région de Dakar (Ministère de la femme, de la famille et de l'entrepreneuriat féminin : département entrepreneuriat féminin et l'ADEPME (Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moindre Entreprises). Les remarques obtenues nous ont permis d'assurer l'adéquation des questions avec nos objectifs de recherches. Nous avons ensuite remis le questionnaire à un professeur d'économétrie qui nous a permis de connaître la durée d'administration du questionnaire (30 mn environ).

Le questionnaire a été administré à Dakar du 19 décembre 2011 au 17 février 2012. Nous avons auto-administré 111 questionnaires composés de 60 questions. Les questionnaires ont été remplis par les entrepreneurs en notre présence avec l'aide de cinq étudiants de l'université de Dakar. Pour ne pas biaiser les réponses, on a souhaité expliquer aux femmes l'objet de l'enquête qui est purement académique en garantissant la confidentialité des données recueillies.

La méthode de diffusion a été faite en face à face. Malgré son coût élevé nous ne pouvions pas faire autrement. Etant donné la durée courte de notre séjour au Sénégal (2 mois), nous n'avions pas eu le temps d'envoyer le questionnaire par la poste, ni par courrier électronique (la plupart des femmes ne disposent pas de boîte postale, ni d'adresse électronique). L'entretien téléphone ne pouvait pas se faire aussi même si les rendez-vous ont été pris par téléphone. L'auto-administration semblait plus opportune dans notre cas.

3.2 Constitution de l'échantillon

Notre échantillon est construit sur la base des données sur l'entrepreneuriat féminin que le ministère de la femme, de la famille et de l'entrepreneuriat féminin a mis à notre disposition. Les femmes entrepreneures à Dakar comme dans tout le pays se regroupent souvent dans des structures ou associations de femmes répertoriées par le ministère pour l'accompagnement et le suivi (les femmes étant à 70% dans l'informel). Le ministère nous a remis une liste de 17 structures dans la région. Nous avons choisi, dans le cadre de notre enquête sept structures (voir le nom, la composition et la signification des structures en annexe) qui sont les plus représentatives pour faire passer le questionnaire

Nous avons adopté la méthode d'échantillonnage par quotas. Il s'agit de constituer un échantillon identique en termes de propriété de la population mère. C'est la méthode la moins onéreuse même si elle comporte quelques limites notamment en termes de corrélation et de choix des individus à interroger. Sur une population mère de 1388 (voir sur le tableau 1 l'effectif total des sept structures que sont UFCE, FDEA, UGFPE, AFEPEs, COCOGES, FP2A et RAFAO⁸ est de 1388), nous avons décidé de faire une enquête sur 8% de cette population. Nous avons donc contacté 111 femmes mais seulement 107 réponses étaient traitables. Le tableau suivant met en évidence notre méthodologie :

Tableau 2 : échantillonnage par quotas

Structures	Effectif	% Eff Pop. Mére.	Eff.dans. Echan	% SF	Eff. SF	%SI	Eff. SI
UFCE	125	9	10	25	3	75	7
FDEA	300	22	24	20	5	80	19
UGFPE	495	36	38	10	4	90	34
AFEPEs	200	14	15	25	4	75	11
COCOGES	107	8	9	20	2	80	7
FP2A	61	4	4	15	1	85	3
AFAO	100	7	7	25	2	75	5
TOTAL	1388	100	107		21		86

La lecture du tableau montre qu'il y a deux quotas à respecter : - le pourcentage de chaque structure dans la population mère doit être respecté dans l'échantillon (exemple UGFPE représente 36 % de la population, son effectif dans l'échantillon est alors 38 femmes sur les 107 femmes interrogées). - le marché du travail étant composé deux secteurs, Secteur Formel (SF) et Secteur Informel (SI), les femmes évoluent dans ces secteurs à des pourcentages différents selon la structure (exemple pour FDEA qui est composée de 20% de femmes dans le SF et de 80% de femmes dans le SI, l'effectif dans l'échantillon est de 5 dans le secteur formel et 19 dans le secteur informel. Pour chaque structure les quotas de femmes se répartissent de la façon suivante :

⁸ La définition et les objectifs de ces structures seront présenter en annexe.

Tableau 3: Répartition des femmes en pourcentage sur chaque secteur selon la structure

Structures	SF	SI
UFCE	25%	75%
FDEA	20%	80%
UGFPE	10%	90%
AFEPEs	25%	75%
COCOGEs	20%	80
FP2A	15%	85%
RAFAO	25%	75%

Source: Rapport DSDEF⁹ 2011

La répartition des structures suivant les secteurs reflète le marché du travail sénégalais. Dans la section suivante nous allons voir quelles sont les caractéristiques des femmes entrepreneures de notre échantillon.

4-Méthode et résultats de l'analyse descriptive

Dans cette section nous décrivons la méthode utilisée pour traiter les données empiriques de notre recherche avant de passer aux résultats de l'analyse descriptive.

4.1 Méthode

A ce stade de la recherche et pour des besoins de ce papier nous avons uniquement effectué une analyse statistique descriptive pour examiner le profil des répondantes. On a utilisé le logiciel SAS 9.2 pour le traitement des données. L'utilisation de SAS nous a permis de définir les caractéristiques de notre échantillon tant au niveau des facteurs personnels des entrepreneures, qu'au niveau des structures qu'elles dirigent.

4.2 Résultats

Les résultats que nous présentons sont la description du profil des répondantes que nous avons recueillies par le biais du questionnaire. Pour connaître la diversité de la situation des femmes il est nécessaire de faire une étude descriptive (Lee- Gosselin 2008).

Pour décrire les caractéristiques de notre échantillon, nous présentons les variables découlant des questions qui portaient sur les thèmes suivants :

- Les caractéristiques sociodémographiques (âge, régions d'origines, situation matrimoniale etc.)
- Les Expériences et la formation
- Les domaines d'activités et secteurs d'activités
- L'accumulation du capital de départ et l'accès aux ressources financières
- La nature de l'évènement entrepreneurial.

⁹ Document de Stratégie de Développement de L'entrepreneuriat Féminin 2011

4.2.1 Âge

Le tableau ci-dessous présente les classes d'âge de notre échantillon. La lecture du tableau nous montre que la classe d'âge la plus importante de notre échantillon est celle des plus de 50 ans (40,78%). Ensuite vient la classe de 40-49 ans (35,92%). L'âge des entrepreneures de notre échantillon varie de 22 à 65 ans et il est en moyenne de 45 ans. Ces résultats sont proches de ceux de Sarr [1998] sur les entrepreneures sénégalaises.

Tableau 4: répartition de l'âge des entrepreneures

Âge				
Q5	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
de 20 à 29 ans	3	2.91	3	2.91
de 30 à 39 ans	21	20.39	24	23.30
de 40 à 49 ans	37	35.92	61	59.22
50 ans et plus	42	40.78	103	100.00
valeur(s) manquante(s)= 4				

En effet, les entrepreneures sénégalaises entrent souvent en activités après une longue période consacrée uniquement à la vie de famille (les enfants et le mari). Leur âge moyen lorsqu'elles démarrent est de 42 ans. A cet âge, les époux sont, pour la plupart, en retraite ou ne travaillent plus et les enfants ont grandi pour prendre la relève au niveau des tâches domestiques. Elles peuvent alors concilier vie de famille et activité lucrative, souvent dans le secteur informel.

4.2.2 La région d'origine

Le tableau 5 montre que plus de 74% des femmes interrogées viennent des régions de l'Ouest du Sénégal (Dakar, Thiès, Kaolack, Fatick). On retrouve également que 11.43% des femmes de notre échantillon viennent des régions du Nord (St-Louis, Matam, Louga), 7.62% des régions du Sud (Kédougou, Kolda, Ziguinchor, Sédhiou) et 6.67% des régions de l'Est (Tambacounda et une partie de la région de Matam).

Tableau 5 : Répartition des entrepreneures selon leur région d'origine

La région d'origine				
Q6	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Ouest	78	74.29	78	74.29
Sud	8	7.62	86	81.90
Nord	12	11.43	98	93.33
Est	7	6.67	105	100.00
Valeur(s) manquante(s)= 2				

Les résultats du tableau 5 laissent penser qu'il existe des régions plus entrepreneuriales que d'autres. En effet, au Sénégal, dans les régions comme Dakar, Thiès et St-louis il existe une forte culture entrepreneuriale des femmes en comparaison aux autres régions. Cette forte activité des femmes découle de la période coloniale car l'ensemble des activités de la métropole s'y déroulait. Ces régions, après la colonisation et le début des indépendances monopolisaient la vie économique du Sénégal. Aujourd'hui, elles font 90% du poids économique du pays. L'activité des femmes dans ces régions est très développée (activités liées à la pêche, à l'artisanat et au commerce). Elles sont souvent constituées en groupes associatifs, notamment des Groupements de Promotion Féminine (GPF), Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et sont souvent accompagnées par les partenaires au développement. Ces résultats confirment les travaux empiriques précédents sur l'impact de la situation géographique sur l'avènement entrepreneurial, notamment ceux de Cooper [1979], Storper [1997] et Deffa [2009].

4.2.3 Lieu de résidence à Dakar

Le lieu de résidence des femmes de notre échantillon montre que plus de 84.89% d'entre elles habitent la banlieue dakaroise (Banlieue Est 30.19%, Yoff, Guédiawaye, Parcelles assainies, Grand dakar 41.50%).

Tableau 6 : répartition des entrepreneures selon leurs lieux de résidence

COMMUNE	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Dakar Ouest	5	4.72	5	4.72
Dakar centre	15	14.15	20	18.87
Dakar Sud	10	9.43	30	28.30
Banlieue Est	32	30.19	62	58.49
Grand Dakar	15	14.15	77	72.64
Yoff	15	14.15	92	86.79
Guédiawaye	4	3.77	96	90.57
Parcelles Assainies	10	9.43	106	100.00
Valeur(s) manquante(s) = 1				

Plusieurs raisons expliquent l'importance du pourcentage de résidentes dans la banlieue. D'abord les femmes travaillent la plupart du temps dans le secteur informel et dans ce secteur la production est faite souvent à domicile. Les femmes ont leurs unités de production à la maison avec un local aménagé pour cela et des moyens rudimentaires. Les maisons sont moins chères et ont plus d'espace pour la production. Ensuite l'approvisionnement en matières premières est plus facile en banlieue car la plupart des marchés d'approvisionnement de Dakar y sont concentrés. Enfin, toutes les structures qui interviennent dans l'entrepreneuriat féminin ont leurs antennes dans les banlieues où les femmes viennent se former et demander des informations.

4.2.4 La situation matrimoniale des femmes entrepreneures

Les entrepreneures de notre échantillon sont pour la majorité mariées (72.81%). Cependant les femmes monogames sont plus nombreuses parmi les entrepreneures ; seules 27% d'entre elles vivent dans la polygamie alors que la moyenne nationale est de 40%¹⁰ environ. Les femmes célibataires représentent moins de 10% de l'échantillon. Les veuves 3,88% et les divorcées 13.59%.

Tableau 7 : répartition des femmes selon leurs situations matrimoniales

Situation matrimoniale des entrepreneures				
Q9	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
célibataire	10	9.71	10	9.71
mariée monogame	48	46.60	58	56.31
mariée polygame	27	26.21	85	82.52
divorcée	14	13.59	99	96.12
veuve	4	3.88	103	100.00
Valeur(s) manquante(s) = 4				

Les femmes mariées sont fortement représentées dans l'échantillon. Cela confirme la thèse selon laquelle la coopération conjugale en affaire est plus poussée en matière de création en Afrique. Les femmes n'ont pas assez de revenu et s'appuient sur leurs conjoints en matière de financement dans la création de leurs entreprises. La faiblesse de leur capacité financière et les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder aux sources de financement formelles (banques et les autres organismes de financement, notamment), font que le mari et souvent la source de financement. Le pourcentage non négligeable de célibataire et de divorcées (23,30%) tiendrait aux motifs de survie. Notons aussi que les entrepreneures sénégalaises sont en général mères d'une famille nombreuse, mais ont moins d'enfants que la moyenne nationale : soit 3.44 en moyenne (voir tableau 8) dans notre échantillon au lieu de 5 au niveau national EDS-MICS 2011¹¹

Tableau 8 : nombre moyen d'enfants par femme

Nombre d'enfants par femme				
N	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
92	3.4456522	2.1806549	0	10.0000000

4.2.5 Le niveau de scolarité

¹⁰ ESAM-II Enquête Sénégalais Auprès des Ménages et DSP 2004.

¹¹ Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal-2011 ANSD.

Le tableau 9 montre que dans notre échantillon 35% des femmes ont atteint les études supérieures. Il reste un taux important de femmes qui n'ont pas dépassé le niveau secondaire 66.98% (avec 11.32% d'analphabètes, 17.92% qui n'ont que le niveau primaire et 1.89% que le niveau coranique).

Tableau 9 : Niveau de Scolarité :

Niveau de Scolarité				
Q17	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Analphabète	12	11.32	12	11.32
Ecole coranique	2	1.89	14	13.21
Primaire	19	17.92	33	31.13
Secondaire	38	35.85	71	66.98
Supérieur	35	33.02	106	100.00
Valeur(s) manquante(s) = 1				

L'éducation peut être synonyme ou se rapproche de l'ensemble des connaissances, des aptitudes ou compétences, à la capacité de résolution des problèmes, à l'engagement et à la discipline, à la motivation et à l'assurance dans ce que l'on fait (A. C. Cooper et al 1992). Les études supérieures doivent permettre à l'entrepreneure de mieux faire face aux problèmes et de saisir les occasions favorisant la croissance de l'entreprise. Cependant même si le pourcentage d'entrepreneures qui ont atteint le niveau supérieur est important dans notre échantillon, notre étude montre que la plupart d'entre elles évoluent dans le secteur informel. En effet, plusieurs faits expliquent cela :

- D'abord pour le même niveau d'éducation, les femmes ont une moins forte propension à être employée dans le secteur formel que les hommes (DSP 2003)
- Ensuite, les femmes qui arrivent à trouver un emploi dans la fonction publique, profite souvent de cette situation pour mener des activités parallèles (commerce auprès des collègues, import-export de marchandises etc.). Le bureau devient souvent un lieu de négociations.
- Enfin, la majeure partie des femmes interrogées, qui ont un niveau d'étude supérieur nous expliquent souvent qu'elles ont mis en avant la vie familiale, mari et enfant. Elles mènent des activités parallèles pour aider leurs maris pour les besoins de la famille. Elles concilient vie de famille et activités génératrice de revenu.

Cependant il faut noter que le niveau d'instruction des femmes au Sénégal est faible. Il l'est encore plus lorsqu'il s'agit des femmes opérant dans le secteur informel. Ces résultats sont confirmés par L'ESAM-II (Enquête auprès des ménages du Sénégal Juillet-2004)

4.2.6 Fonction occupée par le mari

Le tableau 10 montre que la plupart des conjoints des femmes créatrices ont une fonction. 44,16% des maris travaillent dans la fonction publique, 28.57% sont entrepreneurs, 7.79 travaillent dans le privé et 5.19% sont cadres supérieurs.

Tableau 10 : Fonction occupée par le mari

Fonction occupée par le mari				
Q12	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Ouvrier	10	12.99	10	12.99
Cultivateur	1	1.30	11	14.29
Entrepreneur	22	28.57	33	42.86
Employé du public	34	44.16	67	87.01
Employé du privé	6	7.79	73	94.81
Cadre Supérieur	4	5.19	77	100.00
Valeur(s) manquante(s) = 30				

Le mari joue un rôle important dans la décision de créer ou de mener une activité génératrice de revenu. Il existe au Sénégal une forte coopération conjugale. Certaines femmes déclarent créer leur entreprise car les maris entrepreneurs les orientent dans ce sens. Pour d'autres le mari est la principale source de financement. Les femmes s'appuient sur leurs conjoints, étant dépourvues de moyens financiers et n'ayant pas accès au financement formel (banque et autres institutions financières). Le mari joue non seulement le rôle de soutien financier mais aussi celui de soutien moral pour d'autres car ils sont souvent impliqués dans l'activité de leur conjointe, ne serait-ce que par le soutien moral.

4.2.7 Situation avant la création d'entreprise

Le tableau 11 montre que la majeure partie des femmes de notre échantillon étaient sans activité avant la création de leur entreprise (46.23% de chômeurs et de femmes au foyer), 15,09% exerçaient dans le secteur informel et 33,02% dans le secteur formel. Seule 5.66% des femmes était en formation avant la création de leur entreprise.

Tableau 11 : situation avant création

Q25				
Q25	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Employée secteur formel	35	33.02	35	33.02
Employée secteur informel	16	15.09	51	48.11
Chômeuse	23	21.70	74	69.81
Femme au foyer	26	24.53	100	94.34
En formation	6	5.66	106	100.00

Valeur(s) manquante(s) = 1

Ces résultats laissent penser que les femmes décident de créer leur entreprise le plus souvent par nécessité et non par opportunité. Il est communément admis que les femmes sont les plus touchées par la crise économique que traversent les pays du Sud ces dernières décennies. Cette crise les plonge dans une pauvreté endémique et de ce fait, elles (avec les enfants) forment la couche la plus démunie et la plus vulnérable dans la société. Pour améliorer leurs conditions de vie, elles se mettent souvent à leur compte, dans le secteur informel.

Le nombre important de femmes (33.02%) qui ont décidé de créer alors qu'elles étaient déjà employées dans le secteur formel s'explique par le fait que ces femmes trouvent une opportunité dans la création d'entreprise. Elles peuvent mieux gérer leur temps et concilient travail et vie familiale.

4.2.8 Les motivations à la création

L'étude des motivations des femmes à entrer en affaire se base sur les théories découlant de la littérature en entrepreneuriat. En effet avec les travaux de Blais et Toulouse (1990) et les travaux d'Onana (2006), nous avons retenus six types de motivations qui sont « le désir d'indépendance », « le besoin de reconnaissance sociale », « le besoin de réalisation », « le besoin d'évasion », « le besoin d'argent » et « l'altruisme communautaire ».

Pour connaître les motivations des femmes de notre échantillon nous avons posé la question de la façon suivante : Quelles sont les motivations qui vous ont poussé à créer votre entreprise parmi les motivations recensées dans le tableau suivant ? Donnez un score allant de 1 à 5 avec : 1=pas du tout important, 2= peu important, 3=moyennement important, 4=assez important, 5=très important.

C'est une question avec une échelle de réponses, dites de Likert à 5 modalités. Les réponses obtenues avec les 107 femmes entrepreneures de notre échantillon sont données par le tableau suivant :

Tableau 12 : motivation à la création

Motivations		1	2	3	4	5
Besoin d'indépendance	Etre mon propre patron	2	4	5	18	65
	Etre libre vis-à-vis de mon travail	6	7	8	37	18
	Etablir mon propre horaire de travail	5	11	14	24	18
	Etre indépendante financièrement	-	2	5	18	71
Besoin de reconnaissance sociale	Continuer la tradition familiale	49	22	7	4	11
	Avoir plus d'influence dans son milieu	13	15	15	11	12
	Elever le statut et le prestige de la famille	13	11	8	9	12
	M'occuper des affaires de la famille et du travail	10	8	8	20	15

Besoin de réalisation	Relever un défi	6	4	8	30	32
	Suivre l'exemple de quelqu'un que j'admire	11	8	11	13	9
	Tirer profit de ma formation et de mes talents	3	8	6	30	24
Besoin d'évasion	Quitter la situation de sans emploi	3	2	6	32	21
	Echapper aux frustrations subies dans mon emploi précédent (plafond de verre)	10	3	11	5	3
Besoin d'argent	Besoin d'argent pour survivre	7	6	10	27	19
	Faire plus d'argent pour être riche	8	4	20	38	15
Altruisme communautaire	Assurer le bien-être de ma famille	-	2	6	45	41
	Aider la communauté dans laquelle je vis	-	-	4	44	48
	Assurer l'avenir de mes enfants	-	-	4	19	72

La lecture du tableau, par exemple pour l’item « établir mon propre horaire de travail », les femmes se sont prononcées comme suit :

- pas important : 5 femmes entrepreneures
- peu important : 11 femmes entrepreneures
- moyennement important : 14 femmes entrepreneures
- assez important : 24 femmes entrepreneures
- très important : 18 femmes entrepreneures
- 35 femmes ne se sont pas prononcées.

Le tableau indique que les femmes de l’échantillon sont relativement motivées. En dehors de la motivation « besoin de reconnaissance sociale » qui est relativement faible, toutes les autres motivations identifiées par la littérature en entrepreneuriat semblent être présentes chez les femmes interrogées.

Pour la majorité des femmes les motivations les plus importants sont « assurer l’avenir de mes enfants », « être indépendante financièrement », « être mon propre patron », « aider la communauté dans laquelle je vis » et « relever un défi ». Autrement dit, l’altruisme communautaire, le désir d’indépendance et la réalisation personnelle se dévoilent comme les motivations entrepreneuriales les plus pertinentes de notre échantillon. Ces résultats rejoignent ceux de Blais et Toulouse sur leurs études empiriques sur 2278 fondateurs d’entreprises en 1990 et ceux d’Onana en 2006 sur les femmes camerounaises. L’altruisme communautaire est associé aux motivations des entrepreneurs issus d’un contexte qui valorise le groupe par rapport à l’individu. L’altruisme est de loin le plus important chez les femmes pour deux raisons :

- D’abord en Afrique, la valeur de l’individu se mesure par rapport à ce qu’il apporte à la communauté. La société reste enracinée aux valeurs qui tournent autour du partage (Théorie de l’identité sociale de Tajfel & Turner 1978).
- Ensuite, en matière de création d’entreprises, la communauté s’implique dans la mise en œuvre du projet et contribue partiellement ou entièrement dans son financement, elle soutient moralement l’entrepreneur potentiel. Une fois l’entreprise créée, elle doit répondre aux attentes de la communauté. (Salaires, emplois, assistance financière).

En définitif, pour les femmes entrepreneures de Dakar, la création est d’abord une réponse avantageuse à leur désir de contribuer au bien-être de la communauté, la famille en particulier. Ensuite, au-delà de l’altruisme, il y a le besoin d’autonomie et de réalisation personnelle. A travers la création, les femmes pensent pouvoir accéder à l’autonomie et à l’indépendance (être son propre patron). C’est aussi une manière, dans une moindre envergure, de mettre en valeur leurs compétences (tirer profit de sa formation et de ses talents)

4.2.9 Le capital financier de départ

Le tableau 11 montre que 62 femmes sur les 107 ont démarré leurs activités avec moins de 1 050 000 FCFA (1600 euros). Seules 21 femmes ont démarré leurs activités avec plus de 10 millions CFA (15.000 euros). On note aussi que 17 femmes ont démarré avec entre 1600 et 15000 euros.

Tableau 13 : capital de départ

Montant financier de démarrage				
Q43(FCFA)	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage cumulé
Moins de 150.000	18	18.00	18	18.00
150.000 à 1.050.000	44	44.00	62	25.00
1.050.000 à 10.000.000	17	17.00	79	62.00
Plus de 10.000.000	21	21.00	100	100.00

Valeur(s) manquante(s)= 7

Il est difficile de situer l'origine du capital des entrepreneures. Parler avec elles du point de départ financier de leur entreprise n'est toujours pas aisé. La constante est que ce capital de départ vient rarement d'une banque.

Les entreprises des femmes de notre échantillon sont, pour plus de 60% autofinancées, 19% seulement des entreprises ont un financement provenant de sources externes. Les femmes de notre échantillon, qui évoluent, pour la majeure partie d'entre elles, dans le secteur informel, ont moins recours aux institutions financières pour financer leurs activités. Les sources informelles, telles que les fonds propres, l'épargne familiale ou les tontines¹² sont les sources de financement préférées par les femmes à cause des contraintes financières. L'accès au financement bancaire est très difficile pour ces femmes, les exigences des banques en matière de garanties sont très élevées. Les contraintes financières, surtout dans les pays en voie de développement, sont très importantes. Selon le PNUD¹³, seules 10% des femmes ont accès au crédit commercial dans ces pays. Le manque de garanties offertes par les femmes ne leur permet pas de profiter des prêts des banques commerciales qui ne fournissent un appui important aux producteurs qu'avec un fond de garantie solide. Cette absence de moyens de production précarise les activités féminines et les cantonnent encore plus dans l'invisibilité et l'informel. Les entrepreneures qui bénéficient de financement bancaire sont dans la plupart du temps dans le secteur formel. Elles présentent le plus souvent un dossier de financement solide avec des garanties réelles.

¹² Les tontines sont des réseaux de solidarité qui permettent aux femmes de mettre en commun leurs moyens en versant une mise régulièrement. A tour de rôle, chacune pourra bénéficier de ce capital, soit pour résoudre des problèmes soit pour entreprendre une activité économique.

¹³ Rapport PNUD sur le Sénégal en 2000

4.2.10 Secteurs d'activités des entrepreneures

Sur les 107 femmes qui se sont prononcées sur leur secteur d'activité, 20 sont dans les services (tourisme, restauration, éducation, santé, action sociale...), 40 sont dans le commerce (vente de produits alimentaires à coût réduit, revente de produits manufacturés, exploitation et vente de sel...), 20 dans l'industrie (industrie agro-alimentaire, industrie de transformation de produits halieutiques etc.), 2 dans la construction (fabriques de briques, entreprise de construction) et 25 sont dans des activités artisanales (poterie, teinture, maroquinerie, ateliers de couture, salon de coiffure etc.)

Tableau 14 : secteurs d'activités des femmes de notre échantillon

Secteurs d'activités				
Secteurs	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage. cumulé
Artisanat	25	23.36	25	23.36
Commerce	40	37.40	65	60.76
Construction	2	1.86	67	62.62
Industrie	20	18.69	87	81.31
Service	20	18.69	107	100.00

Les activités des entrepreneures sont en général le prolongement naturel des activités domestiques traditionnelles (Rita Coordonnier 1987), qu'il s'agisse de transformation artisanale de produits alimentaires ou de commercialisation de produits agricole. Le commerce est le secteur d'activité privilégié des femmes. C'est là qu'on trouve le plus fort pourcentage (37.40% dans notre échantillon) et aussi le plus grand nombre de réussites. Selon Sarr (1998), c'est le domaine que les femmes maîtrisent le mieux. C'est là aussi où elles ont le plus d'expertise. L'artisanat et les services accueillent aussi beaucoup de femmes mais elles ont moins de réussite que dans le commerce. On note aussi une percée dans le domaine de la couture, du textile et de la restauration. Elles exercent aussi dans les services de nettoyage, les fournitures de matériel de bureau, l'entretien et la réfection des bâtiments. Il existe aussi de nombreuses micro-entreprises artisanales de fabrication de produits alimentaires locaux et des boissons traditionnelle (jus de bissap, gingembre, tamarin etc.). Selon Broutin et Rouyat (2004) le secteur de la transformation des produits alimentaires se caractérise par le nombre important d'analphabètes travaillant à titre individuel ou dans les unités de transformation où l'on note un nombre élevé de femmes. Les 21 femmes de notre échantillon qui évoluent dans le secteur formel sont dans l'industrie agro-alimentaire (avec une production de standard international, une valorisation des fruits et légumes avec un accent particulier sur la conservation), dans la pêche et l'aquaculture (avec la transformation, la conservation et la distribution du poisson) dans le textile et l'habillement (avec une filière artisanale très

développée), dans les secteurs du TIC (avec des entreprises de téléventes) , dans les services (restauration, tourisme etc.). Deux d'entre elles évoluent dans les BTP.

5 Conclusion

L'âge des entrepreneures de notre étude varie entre 22 et 65 ans. L'âge moyen est de 45 ans. Il est plus élevé que la moyenne nationale. Les femmes sont presque toutes mariées, veuves ou divorcées. Seules 9.71% d'entre elles sont célibataires. Le pourcentage de ménages monogames est plus important et est de 46,60%. Celles qui sont dans un foyer polygame sont de 26,21%. Les entreprises à poids économique important sont généralement dirigées par des femmes monogames. Les femmes interrogées résident, généralement, toutes dans la banlieue (84,89%) de Dakar, ceci, pour assurer leur production et pour être plus proche du marché d'approvisionnement en matière première. On trouve aussi que 66,74% des femmes ont un niveau scolaire inférieur au secondaire. Les femmes sont moins scolarisées que les hommes au Sénégal. Dans notre étude 33.02% des femmes ont un niveau d'étude supérieur. Elles évoluent à plus de 70% dans le secteur informel. Les raisons qui les mènent aux affaires sont multiples. Les femmes d'affaire issues du secteur informel, en général, sont venues en activité pour des raisons économiques ou de circonstance. La création est synonyme d'accès à l'autonomie et à l'indépendance. La création répond au désir de participer au bien-être de la communauté. Les femmes ne travaillent pas dans un seul secteur, elles touchent à tout. Le commerce est le secteur d'activité privilégié. C'est le domaine d'activité qu'elles maîtrisent le mieux. C'est là où elles ont le plus d'expertises. L'artisanat et les services sont des secteurs qui accueillent aussi beaucoup de femmes. Elles sont par contre très faiblement représentées dans des secteurs comme le BTP. Elles ont des difficultés d'accès au financement formel (banques et institutions financières) du fait de leur forte concentration dans l'informel. Elles démarrent le plus souvent avec moins de 2010 \$ et s'autofinancent à plus de 60%.

Dans ce papier, nous avons voulu dresser un portrait des entrepreneures. A la suite de ce premier travail, nous souhaitons effectuer des travaux économétriques plus poussées avec notre base de données. Nous souhaitons apporter notre contribution à l'entrepreneuriat féminin en faisant des propositions aux autorités sénégalaises.

Références

- Araye, L., (2005) : “L’entrepreneuriat féminin dans l’artisanat à La Réunion ”,
- Bardasi, Sabarwal, Terrell, (2011): “how do female entrepreneurs perform? Evidence from three developing regions”, *Small Business Economics*, 37: 417-441
- Broutin, C., Rouyat, J. , (2004) : «Etude sur les formations des femmes dans le domaine de l’agroalimentaire », Dakar, Sénégal : Gret Sénégal.
- Fayolle, Alain., (2006) : “Devenir entrepreneur des enjeux aux outils” , Village Mondial.
- Fuller-Love, N. (2008). *Female Entrepreneurship*, in M.A. Galindo, J. Guzman, & D. Ribeiro (Eds), *Entrepreneurship and Business – a regional perspective*, Springer : 291-308.
- Hughes, K. D. (2006): “Exploring Motivation and Success among Canadian Women Entrepreneurs”. *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, 19 (2): 107-20.
- INSEE, (2002-2007) : « Enquête auprès des Entreprises ». Paris, Institut national de la statistique et des Etudes Economiques.
- Institut El Amouri, (1990) : « le secteur informel quelle place pour les femmes ?: cas de la Tunisie », UNESCO, Paris.
- Kane, N. O. D. (2009): “Problématique de l’entrepreneuriat féminin en Mauritanie : essai de validation d’un modèle”.
- Manolova, T. S., C. G. Brush, and L. F. Edelman (2007): “What do Women Entrepreneurs Want?”. *Strategic Change*, 17 (3-4): 69-82.
- Mbaye, A. (2006) : « Différence institutionnelle et performance du secteur manufacturier dans les pays de L’UEMOA : étude des cas du Bénin et du Sénégal ».
- Onana, F. X. (2006) : “ Les motivations à entrer en affaire au Cameroun ”.
- PNUD , (2007) : « rapport sur l’emploi au Sénégal » magazine du bureau régional de la banque mondiale au Sénégal, 9, 21-26.
- République du Sénégal, Agence National de la Statistique et de la Démographie, (EDS-MICS 2010-2011) : « Rapport préliminaire de l’Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples », ANSD.
- République Sénégal, Agence National de la Statistique et de la Démographie, (ESPS, 2005-2006) : « Rapport d’enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal » Sénégal ANSD.
- République Sénégal, Agence National de la Statistique et de la Démographie, (2010) : « Rapport annuel d’activité » Sénégal ANSD.
- République du Sénégal, Agence National de la Statistique et de la Démographie, (ESAM II-2005): « Rapport définitif de l’Enquête Sénégalais auprès des Ménages », Sénégal, ANSD

République du Sénégal, (2006) “Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté II (DRSPII)” Ministère des finances.

Sarr, F. ;(1998) : « La dimension genre dans les politiques et programme de développement ». Paris, France , l'harmattan

Sarr, F., (1998) : “ L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs”, L'Harmattan.

Sénégal, Direction de la prévision et de la statistique (DPS, 2003) : « le secteur informel dans l'agglomération de Dakar » ; Ministère de l'économie et des finances

Tajfel, H., Turner, J.C.(1986) : « The social identity theory of intergroup behavior » psychology of intergroup relation 2nd edition, pp 7-24

Annexe : présentation des structures

UFCE : l'Union des Femmes Chefs d'Entreprises est une organisation professionnelle qui regroupe les femmes chefs d'entreprises de droit sénégalais évoluant dans tous les secteurs. Ses objectifs sont de promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin, de développer un leadership féminin afin de faire émerger un patronat féminin fort, d'initier et conduire toutes actions ayant pour vocation l'expansion des entreprises des membres, d'amener les femmes entrepreneurs ou celles souhaitant le devenir, tant en milieu rural qu'urbain, de créer, gérer et développer des entreprises selon les normes standard internationales dans des créneaux porteurs. A ce jour, elle est composée de 301 membres dans la région de Dakar (Source brochure UFCE 2011)

FDEA : Femme Développement Entreprise Afrique est une organisation féminine créée en 1987 dont l'objectif est la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et l'appui en micro finance. Elle promeut les activités économiques des femmes du secteur informel pour leur permettre d'intégrer le secteur formel et réussir par la même occasion à faire valoriser la contribution réelle des femmes dans l'économie nationale et dans la prise en charge effective de la famille. C'est aussi une institution de micro finance avec un système de crédit et d'épargne basé sur les mécanismes traditionnels d'organisation sociale des femmes au Sénégal. Son groupe cible est les femmes défavorisées socialement et économiquement (Source journal de présentation FDEA AFAO : l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest est présente depuis Août 1993 au Sénégal. C'est une organisation faitière féminine de la société civile de la région ouest africaine. Sa mission est de contribuer à l'émancipation économique des femmes en Afrique de l'Ouest et la réduction des inégalités liées au genre dans l'espace CEDEAO. Elle s'emploie à la formulation et à la mise en œuvre des politiques régionales pour le bien-être des femmes, de leurs familles et de leurs communautés (Source : PRC-AFAO 2009)

COCOGES : le Collectif des Femmes Commerçantes des Groupements Economiques Sénégalais est une association d'opératrices économiques affiliée au G.E.S (Groupement Economique Sénégalais) créée en 2000. Ses objectifs sont entre autre, d'unir les membres animés d'un même idéal et créer entre elles une solidarité agissante, de promouvoir la femme, par l'insertion et la responsabilisation dans le processus économique et social du Sénégal, d'encadrer et soutenir les jeunes commerçantes, de participer à l'amélioration des conditions de vie en matière de formation, de cadre de vie, de santé par l'information et la communication et enfin participer à la promotion des produits locaux(Mémoire COCOGES 2005)

AFEPES : L'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprise au Sénégal est un regroupement de femmes issues de toutes les couches sociales du Sénégal. Elle est née de la volonté commune de femmes chefs d'entreprises qui, fortes de leurs expériences, ont jugé utile de conjuguer leurs efforts en vue d'apporter des éléments de réponse à leurs préoccupations communes d'ordres sociales, économiques et professionnelles. A l'issue d'une Assemblée Générale constitutive tenue le 19 octobre 2000 l'AFEPES a été portée sur les fonds

baptismaux avec une très forte mobilisation des femmes venues de toutes les localités du Sénégal. Ses objectifs sont de promouvoir la culture d'entreprise chez les femmes par des actions d'éducation d'information et de communication à la vie sociale et économique, l'élaboration d'un plan stratégique d'intervention et d'appui aux femmes entrepreneures, promouvoir le développement de l'ENTREPRENARIAT féminin au Sénégal par des actions d'encadrement, d'appui et de conseils, dans un cadre auto-entretenu etc. (source : www.afepes.org)

FP2A : Fédération des Professionnels de l'Agro-Alimentaire est une fédération qui regroupe les acteurs de l'agro-alimentaire. Ses objectifs sont de réunir tous les acteurs de l'agroalimentaire du Sénégal, Aider à la formation de ses membres dans divers domaines allant de la gestion au marketing en passant par l'approvisionnement et la production , favoriser la mutation des entreprises de transformation artisanales en entreprises industrielles, de contribuer au développement de l'espace commercial africain des produits agricoles, agro-alimentaires et agro-industriels , défendre les intérêts des membres en constituant un groupe de pression et de plaidoyer auprès des décideurs administratifs, législatifs et juridiques

UGFPE : L'Union des Groupements Féminins de Pikine-Est (UGFP) est la structure fédérative des groupements de femmes. Elle regroupe en son sein 44 groupements de femmes dans et hors de la commune d'arrondissement. Intéressée aux problèmes socio-économiques du département de Pikine, et en particulier aux problèmes de la condition des femmes et des jeunes filles, l'UGFP initie des projets pour une prise charge de leurs préoccupations. Elle vise à travers des programmes, à résoudre des problèmes fondamentaux à savoir, ouvrir des perspectives aux groupements constitutifs en favorisant la création d'emplois et de ressources par les membres